

Rouen, le 23 décembre 2019

Eau distribuée dans 10 communes de Seine Maritime impropre à la consommation à la suite des fortes précipitations

L'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir que le syndicat d'eau potable des 3 sources Cailly, Varenne Béthune secteur Haut-Cailly, regroupant 8 communes en totalité et 2 communes en partie (soit environ 4 400 habitants), distribue temporairement une eau colorée ou trouble en raison des fortes précipitations.

Il s'agit de particules d'argiles et de limons, très rapidement entraînées dans les nappes souterraines par les pluies très importantes, responsables de l'érosion des terres.

Ce phénomène accentue les risques de contamination microbienne.

**En conséquence, la population est invitée
à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.**

Cette eau ne doit pas être utilisée pour la boisson, le lavage des dents et la préparation des aliments sauf si elle est portée à ébullition.

Les abonnés sont directement informés par les collectivités ou exploitants qui mettent à disposition de l'eau embouteillée. Le numéro suivant peut être contacté pour plus d'information : 09 69 39.56.34 (permanence VEOLIA).

LISTE DES COMMUNES CONCERNEES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

Communes concernées en totalité

- Cailly
- Saint-Germain-sous-Cailly
- La Rue Saint Pierre
- Saint-André-sur-Cailly
- Vieux-Manoir
- Pierreval
- Bierville
- Longuerue

Communes concernées en partie

- Morgny La Pommeraie (hameau de la Pommeraie)
- Fontaine Le Bourg (le Maltrait)

Contact presse ARS de Normandie

Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr